

De Py au Refuge Mariailles



Randonnée n°3178788

Une randonnée proposée par P.O Express

Un itinéraire exceptionnel au coeur de la Réserve Naturelle de Py dans la Vallée de la Rotja avec le Refuge de Mariailles (un des Refuges du Canigó) en guise d'objectif.

Durée :	6h50	Difficulté :	Difficile
Distance :	15.61km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	982m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	978m	Régions :	Pyrénées, Massif du Canigou
Point haut :	1780m	Commune :	Py (66360)
Point bas :	924m		

Description

Se garer à Py, en face de la Maison du Parc.

(D/A) Du parking, filez Ouest sur la Route D6 en direction du village de Py jusqu'à l'intersection où vous rencontrez le GR®10.

Prenez-le à gauche en direction du Col de Jou.

Retrouvez la D6 sur quelques mètres avant de l'abandonner pour prendre une route secondaire en direction de La Farga.

Traversez la Rivière Rotja et rejoignez une jonction de GR® et GRP®.

(1) Abandonnez le GR®10 pour prendre le sentier qui part à droite. Il s'agit du GRP® des Réserves Naturelles. Amorcez une raide montée jusqu'au Cortals del Bosc.

Ignorez le sentier à gauche, qui file en direction du Col de Jou afin de rester sur le GRP® en direction de Mattes Rouges où vous aurez des montées toujours aussi abruptes jusqu'au col de Botifarra.

(2) Restez sur le GRP® et montez raide. Rejoignez une piste forestière.

(3) Prenez-la à gauche (toujours sur le GRP®) en direction de Mattes Rouges.

(4) Restez sur la piste balisée GRP® (Rouge et Jaune) en direction de Mariailles et de son panneau aux multiples itinéraires.

(5) Abandonnez le GRP® qui file en direction du Pla Guillem et récupérez le GR®10 (commun avec le GR®36) qui part en direction du Col de Jou. Laissez la piste forestière quelques mètres avant le refuge de Mariailles en suivant le GR® sur un sentier partant à gauche.

(6) Restez sans cesse sur le GR® en ignorant tous les départs latéraux. Passez par le Col du Cheval Mort. Poursuivez jusqu'au Col de Jou et son carrefour d'itinéraires.

(7) Au Col de Jou, prenez le sentier à gauche (parallèle, quelques mètres, à une piste forestière). Vous êtes toujours sur le GR®10. Ignorez tous les départs latéraux en restant sur le balisage Rouge et Blanc du GR®10 jusqu'à atteindre la route de la Farga.

(8) Dépassez le hameau (tout en suivant le GR®10) et rejoignez la jonction GR®10/GRP® du début.

(1) Il ne vous reste plus qu'à réitérer l'itinéraire de l'aller en sens inverse afin de terminer votre randonnée **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Parking, Maison du Parc**
N 42.496181° / E 2.352434° - alt. 1007m - km 0
- 1 Jonction GR10/GRP**
N 42.498855° / E 2.358061° - alt. 939m - km 0.88
- 2 - Col de botifarra ou Collada de Botifarra (1500m)**
N 42.496418° / E 2.379331° - alt. 1555m - km 3.34
- 3 Piste Forestière**
N 42.496521° / E 2.384331° - alt. 1699m - km 3.79
- 4 Mattes Rouges**
N 42.502315° / E 2.390671° - alt. 1737m - km 4.67
- 5 Panneau Mariailles et jonction divers itinéraires**
N 42.500081° / E 2.408653° - alt. 1718m - km 6.62
- 6 Intersection Piste/GR**
N 42.500492° / E 2.407285° - alt. 1695m - km 6.85
- 7 - Col de Jou 1125m (Coll de Jou)**
N 42.514986° / E 2.380994° - alt. 1123m - km 10.8
- 8 Route de la Farga**
N 42.501864° / E 2.360148° - alt. 924m - km 14.27
- D/A Parking, Maison du Parc**
N 42.496161° / E 2.352471° - alt. 1006m - km 15.61

Informations pratiques

Outre le Refuge gardé de Mariailles, à proximité, vous avez également le Refuge forestier de Mariailles avec une aire de pique-nique et une source.

A proximité

Ascension du Canigó (au départ de Mariailles).

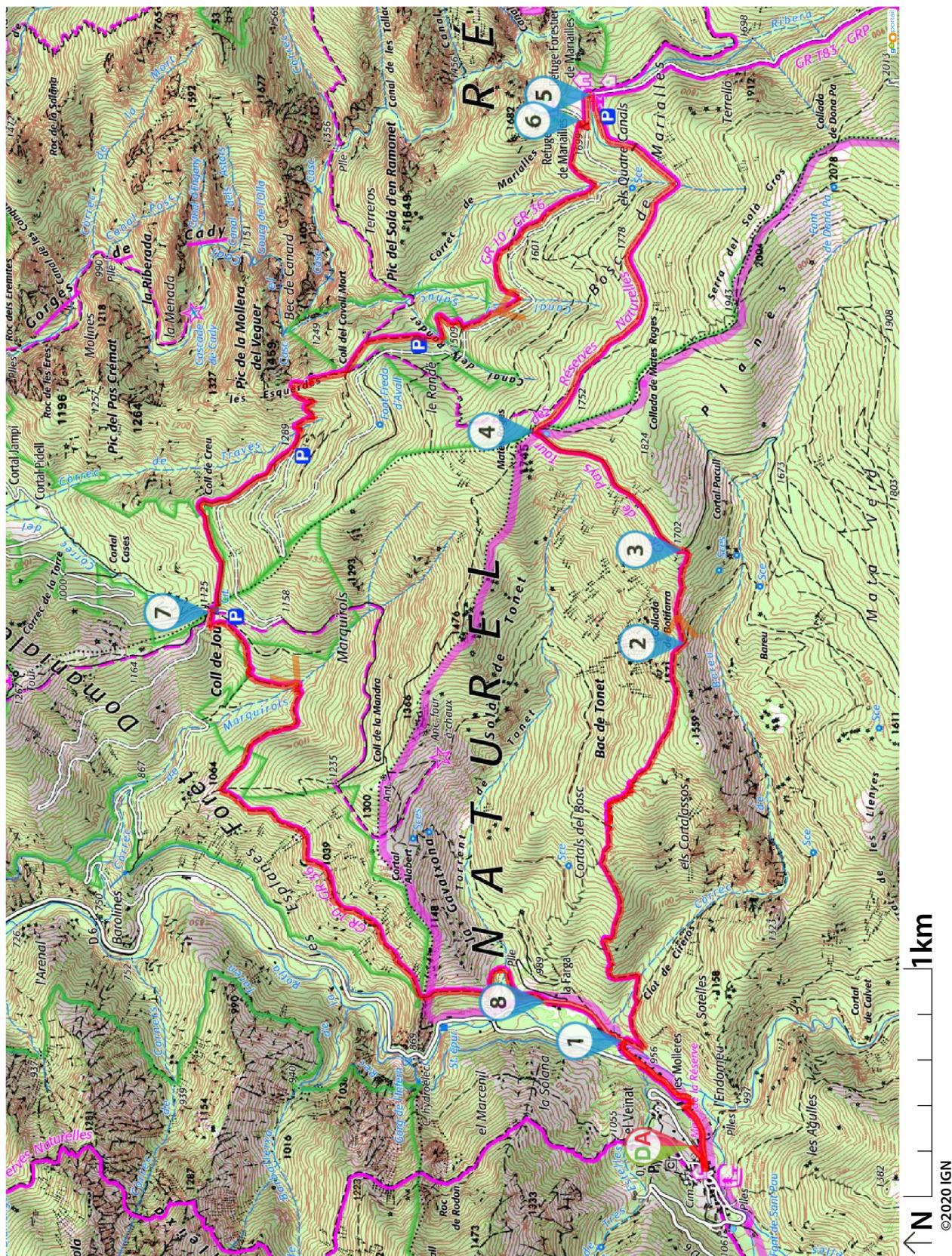
La Réserve Naturelle de Mantet.

Tour de Goa (au départ du col de Jou).

Parc Animalier de Casteil.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-de-py-au-refuge-mariailles/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

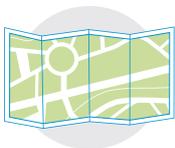
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.